

AlsaMuse
Compte-rendu de l'assemblée générale
Mercredi 30 septembre 2020

Les membres de l'association se sont réunis au CFMI de Sélestat. La séance commence à 14h.

Présents :

Martin KAPPES,	président
Caroline LE QUERE,	présidente adjointe
Stephie SAUREL,	trésorière
Stany BALLAND,	trésorier adjoint
Aude GRANPIERRE,	secrétaire adjointe
Christine BALLAST,	membre CA
Rym BOOS,	membre CA
Christelle GASCHY,	membre CA
Emmanuel REMY,	membre CA
Philippe UTARD,	membre CA
Christine MASSE-GUEPRATTE	IA IPR d'éducation musicale
Christèle BARLEON,	IEN 68 en charge de la mission art et culture
Serge SACUCCI,	IEN 67 en charge de la mission art et culture
Béatrice LARAT-BELLIOT,	professeure d'éducation musicale
Nathalie STEMPOWSKI,	professeure d'éducation musicale
Brigitte MONTREUIL,	professeure d'éducation musicale

Excusé(e)s :

Madame LAPORTE, Rectrice,	remplacée par Mme MASSE-GUEPRATTE
Madame MAIRE, DASEN 68,	remplacée par Mme BARLEON
Monsieur Renaud WEISSE, conseiller pour l'éducation artistique et culturelle à la DRAC	
Madame Elise SOENEN, secrétaire	
Madame Pascale PARAYRE, membre CA	

Rappel de l'ordre du jour :

1. Mot d'accueil du Président
2. Rapport d'activité
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Election de deux réviseurs aux comptes
6. Elections du Conseil d'Administration / Appel à candidatures
7. Fixation du montant de la cotisation pour 2020-2021
8. Perspectives pour 2020-2021
9. Points divers

1) **Mot d'accueil du président**

Martin KAPPES, président, ouvre la séance à 14h et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Aude GRANDPIERRE se propose pour assurer le secrétariat de cette Assemblée Générale.

Martin KAPPES remercie le CFMI de Sélestat de nous accueillir dans ses bâtiments, présente les différents membres du Bureau et du CA et liste les invités qui se sont excusés de leur absence ce jour. Un état des lieux des procurations est fait :

- Madame MASSE-GUEPRATTE a deux voix : la sienne et celle de Mme LAPORTE, Rectrice ;
- Madame BARLEON a deux voix : la sienne et celle de Mme MAIRE, DASEN 68 ;

Un tour de table est organisé pour permettre à chacun de se présenter.

2) **Rapport d'activité**

Caroline LE QUERE, présidente-adjointe, présente le rapport d'activité de l'association pour l'année scolaire 2019-2020. Elle y fait mention d'un projet artistique mis en place pour la Rentrée en Musique 2019 en la création d'un canon « Un air d'été », diffusé à l'ensemble des professeurs de l'académie de Strasbourg, pour les Premier et Second degrés.

Le reste du bilan d'activité est essentiellement constitué de démarches administratives, financières et juridiques, ainsi que d'instruments de communication (site, flyers, logo) et de partenariats (FNCS).

3) **Rapport moral**

Martin KAPPES, président, fait un rappel du contexte de la création d'AlsaMuse. Il fait le constat que de nombreux collègues n'ont pas attendu la création de l'association pour monter des projets ambitieux, et qu'il faudra orienter notre association vers des objectifs qui seront utiles à tous, en plus de la mise en relation des différents ensembles vocaux et instrumentaux autour de projets communs. Nous avons pour cela un fort besoin de connaître les attentes de nos collègues du Premier et du Second degrés afin de développer l'association dans ce sens.

Il évoque également nos activités artistiques et le ralentissement de ces dernières, essentiellement pour deux raisons : en janvier 2020, la suppression du fléchage de la 2^e heure de l'EFCC (Enseignement Facultatif du Chant Choral) par le Rectorat ainsi qu'en mars 2020, le confinement pour raisons sanitaires.

Le constat est fait que cette première année a surtout été administrative, juridique et financière. Les projets purement artistiques sont restés à l'état de projets par manque de temps ou de financements au sein de notre jeune association. Il est d'ailleurs rappelé qu'il nous faudra rapidement trouver des moyens d'augmenter nos recettes et mieux organiser notre structure pour mener à bien nos projets.

4) **Rapport financier**

Stephie SAUREL, trésorière, dresse le bilan de l'année 2019-2020 et annonce le budget pour 2020-2021. A l'heure actuelle, l'association compte 7 adhésions d'établissement soit 700 euros. Des dépenses sont liées aux frais d'installation de l'association. D'autres recettes vont être enregistrées

mais il faut attendre que les CA des établissements valident ces dépenses, ainsi que les 15 jours exécutoires. Le solde est positif pour cette fin d'année. Des frais courant sont à prévoir pour l'année à venir (fais de banque et d'assurance).

5) **Election de 2 réviseurs aux comptes**

Election de 2 réviseurs aux comptes pour vérifier le travail de la trésorière et du trésorier adjoint. Se présentent : Christelle GASHY et Philippe UTARD.

Seules les personnes à jour de leur cotisation peuvent voter. Les personnes qui ne sont pas à jour peuvent adhérer en leur nom propre et peuvent donc voter.

Christelle GASHY et Philippe UTARD sont élus à l'unanimité avec 18 voix pour.

6) **Elections au Conseil d'Administration/ Appel à candidature**

Le président fait un état des lieux des personnes qui souhaitent maintenir leur candidature au CA et de celles qui sont démissionnaires

Ainsi, se représentent :

- Martin Kappes
- Caroline Le Quere
- Stany Balland
- Stephie Saurel
- Aude Grandpierre
- Christelle Gashy
- Christine Ballast
- Philippe Utard
- Emmanuel Remy

Membres sortants :

- Elise Soenen
- Rym Boos
- Pascale Parayre

Il n'y a pas de nouveaux volontaires pour entrer dans le conseil d'administration.

Stany Balland proposera alors sa candidature au poste de secrétaire, en place de son poste de trésorier-adjoint.

Aude GRANDPIERRE démissionne de son poste de secrétaire mais reste au CA.

Election du conseil d'administration à l'unanimité avec 18 voix pour.

7) **Fixation de la cotisation pour 2020-2021**

Fixation du montant de la cotisation pour 2021 : il n'y aura pas d'augmentation car il n'y a pas eu d'action en 2020. Il est proposé que la cotisation de 2019/2020 soit aussi valable pour 2020/2021.

Votes établi :

- pour le maintien de la cotisation à 100 euros par établissement et 20 euros à titre personnel :
Oui à l'unanimité soit 18 votes
- prorogation de la cotisation de 2019/2020 sur 2020/2021 :
Oui à l'unanimité soit 18 votes

8) Perspectives pour 2020/2021

La première perspective évoquée pour 2020/2021 est la réunion à Sélestat (date à déterminer après les vacances d'octobre) pour échanger des partitions, parler de la chorale, avoir un temps d'échange que ça soit autour de la pratique ou des partitions. Cette rencontre devrait être proposée aux 1^{er} et 2^d degrés. Nous sommes de plus en plus d'enseignants à interagir dans le cadre du cycle 3 avec les écoles de nos secteurs et il est important de créer des liens.

Le président revient sur « le plan musique » mis en place dans le 1^{er} degré avec les IEN en charge de la mission « Arts et Culture » autour de l'IA IPR d'éducation musicale. Des rencontres avaient été organisées par secteurs géographiques permettant ainsi à tous les acteurs de se rencontrer et de monter des projets communs. AlsaMuse aimerait s'inscrire dans cette démarche et ainsi l'encourager. La rencontre de Sélestat pourrait ensuite être déclinée en plus petit format au niveau local en fonction des besoins et des attentes de chacun.

En ce qui concerne les stages ou les formations, ces ambitions devront être mises de côté le temps que des financements soient trouvés.

Une rencontre avant ou pendant les vacances d'octobre sera faite avec Laure MERCOEUR, présidente du pôle musical régional « Cadence » afin de voir ce qu'il est possible de réaliser ensemble. Christine MASSE-GUEPRATTE évoque la possibilité d'utiliser les forces vives de Cadence pour nos propres formations. Un partenariat serait à trouver en ce sens.

La FNCS a ouvert à l'association et à ses membres un petit catalogue d'œuvres que nous pouvons consulter. La FNCS peut nous mettre en contact avec les académies qui ont du répertoire et des créations. Ils sont aussi en lien avec l'académie musicale de Villecroze qui est un grand financeur de créations artistiques à destination de l'éducation nationale.

3) Divers

La question du 1^{er} degré est soulevée. Serge SACUCCI rapporte les résultats des rencontres chantantes organisées et réunissant plus de 2000 élèves. Constat est fait qu'il faut trouver des relais pour soutenir ces rencontres. Exemple est donné de la création d'une association locale d'enseignants dans le but d'aider au financement des bus et participer à la logistique. Selon les secteurs, il faut réussir à faire vivre les écoles autour des collègues. Comment AlsaMuse peut aider dans ce contexte ?

Dans le domaine de la logistique, Stany BALLAND a des contacts forts pour permettre de louer du matériel à moindre coût grâce à son partenariat avec un magasin de musique. Le professionnel vient avec son matériel et s'occupe de toute la logistique technique (son et lumière).

Christine MASSE-GUEPRATTE revient sur la demande de subvention faite à la DRAC sans que celle-ci n'ait abouti et félicite les membres pour le travail réalisé dans le montage du dossier. Elle confirme qu'il faudra recommencer lorsque nous serons prêts. Elle aimerait aussi nous laisser plus de liberté dans notre façon de communiquer et souhaite qu'AlsaMuse soit indépendante.

Les deux IEN soulignent qu'il existe déjà des associations pour le 1er degré qui interviennent pour la musique et les arts dans chaque département. Il s'agit de « Musique et culture » dans le Haut Rhin et d' « Approchant » dans le Bas Rhin. Il faudra qu'AlsaMuse aille à la rencontre de ces deux associations afin de coopérer dans l'idée de ne pas créer de doublons entre les associations locales.

Béatrice LARAT-BELLIOT soulève ses difficultés pour travailler avec le 1^{er} degré car peu de temps dégagé en commun avec le 2^d degré. Le plan musique était là pour ça mais il y a d'autres priorités académiques qui n'aident pas à le mettre en place. Christine MASSE-GUEPRATTE encourage à continuer de construire des projets communs, malgré les difficultés de terrain.

Avec le « Plan Mathématiques » et le « Plan Français » qui se dérouleront durant 6 ans dans le 1^{er} degré, il faudrait qu'AlsaMuse pense à faire des formations hors temps scolaire.

Les frais SACEM sont réduits avec AlsaMuse car l'association adhère à la FNCS. Il existe également un forfait pour l'année scolaire permettant de faire autant de manifestations qu'un établissement le souhaite, proposé par la SACEM directement (inscription avant début octobre 2020).

Il est fait la proposition de créer un chant pour l'opération « Rentrée en musique » ou « Fête de la musique ». Il faudra voir avec la DRAC pour travailler avec un auteur/compositeur car des financements existent pour ces actions.

Un répertoire de partitions et d'idées de projets pourra être créé. Il faudra également penser aux non-lecteurs en préparant des accompagnements.

Ainsi l'assemblée générale se clôture à 16h avec 3 grandes idées pour AlsaMuse :

- 1) Création d'un chant pour la fête de la musique qui devrait être prêt pour le retour des vacances de février. Peut-être un canon ?
- 2) Rencontrer Musique et culture 68, Approchant et Cadence rapidement pour établir des objectifs quant aux besoins.
- 3) Créer un répertoire de partitions et d'idées de projets via les rencontres qui auront lieu à Sélestat après les vacances d'octobre.

La secrétaire de séance :
Grandpierre Aude



Le président de séance :
Kappes Martin

